



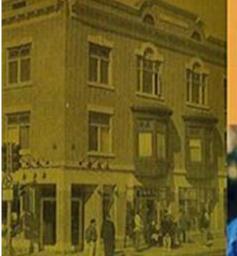
Rapport annuel 2015
Conseil de quartier
Des Châtels

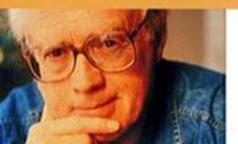
# Mon Quartier j'y vis... j'y vois!















### **RAPPORT ANNUEL 2015**

# CONSEIL DE QUARTIER DES CHÂTELS

#### TABLE DES MATIÈRES

MO	T DU VICE-PRÉSIDENT	4
1.	COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
2.	TERRITOIRE	6
3.	GESTION DÉMOCRATIQUE	
4.	RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015	6
5.	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	8
COI	CONCLUSION	

#### MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Chers concitoyens, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2015, lequel revêt à la fois un caractère de bilan sur les dossiers traités ainsi qu'une revue des dossiers actifs à suivre de près au cours des prochaines années.

Les principaux dossiers ayant retenu l'attention du Conseil de quartier Des Châtels cette année, et dont le rapport fera mention, sont les suivants :

- Suivi des problématiques de refoulement des infrastructures municipales sur le territoire du Conseil
- Plan d'action du Conseil
- Participation à une table de concertation sur la révision du Plan directeur du réseau cyclable (PDRC)
- Suivi sur le développement Alpha Est
- Étude de requalification du boulevard de l'Ormière
- Accompagnement des commerçants du boulevard de l'Ormière
- Consultations publiques du 16 juin 2015 et du 15 décembre 2015
- Problématiques liées au développement des «faux jumelés»

Au nom de tous les membres, je remercie le personnel de l'Arrondissement et de la Ville ainsi que les conseillers municipaux du quartier, pour leur excellente collaboration dans le traitement des dossiers ayant fait l'objet d'opinions, de recommandations ou d'interventions.

Pierre Bouchard, vice-président du Conseil de quartier Des Châtels

#### COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour l'année 2015, le conseil d'administration du Conseil de quartier Des Châtels est composé comme suit :

M. Jean-Claude Falardeau
M. Pierre Bouchard
Vice-président
Vice-président
Secrétaire
Trésorière
Mme Louise Gosselin
Trésorière
Administratrice
M. Louis Lefebvre
M. Sébastien Villeneuve
Administrateur

M. Adrien Brisson Administrateur (a démissionné en novembre 2015)

#### Membres sans droit de vote :

M. Raymond Dion, Conseiller municipal, district électoral de Loretteville-Les Châtels M<sup>me</sup> Dominique Tanguay Conseillère municipale, district électoral de Duberger-Les Saules

Conseiller en consultations publiques :

M. Xavier Mercier-Méthé Conseiller en consultations publiques, Arrondissement de La Haute-

Saint-Charles

Secrétaire de soutien :

M<sup>me</sup> Jeannine Lefebvre Secrétaire de soutien

Ayant obtenu des Lettres patentes en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), le conseil de quartier est un organisme consultatif créé conformément à la Charte de la Ville de Québec (L.R.Q., c. C-11.5) ainsi qu'au Règlement sur la constitution des conseils de quartier (R.V.Q., c. 213) et configuré conformément au Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier (R.R.V.Q., c. F-1) en concordance avec le Règlement sur la politique de consultation publique de la Ville de Québec (R.R.V.Q., c. P-4). Il est l'interlocuteur privilégié de la Ville pour permettre aux citoyens de faire valoir leurs opinions et leurs intérêts.

Son conseil d'administration se réunit généralement une fois par mois et les rencontres sont publiques. Il y a toujours une période réservée aux questions et aux commentaires du public, de même qu'une autre réservée aux conseillers municipaux. Les conseillers municipaux participent aux réunions, mais n'ont pas le droit de vote. Des comités pléniers peuvent aussi être convoqués sur des sujets précis, notamment sur le Plan directeur du quartier ou sur le Plan d'action afférent.

Au cours de l'année 2015, outre son assemblée générale annuelle, le conseil de quartier Des Châtels a tenu sept (7) assemblées ordinaires et 1 assemblée extraordinaire. Deux (2) rencontres ont dû être annulées faute de quorum.

Le Conseil a maintenu une structure de fonctionnement basée sur le partage des responsabilités en formant des comités de travail «ad hoc» sur différents champs d'intérêt ou d'actualité.

#### 2. TERRITOIRE

Le quartier Des Châtels est un territoire couvrant une partie du district électoral Loretteville-Les Châtels et une partie de celui de Duberger-Les-Saules. La plus grande partie du territoire se situe dans l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles.

Plus précisément, le quartier est délimité à l'ouest par le boulevard Henri IV, à l'est, en partie, par le boulevard de l'Ormière et la rue Monseigneur-Cook. Au sud, le boulevard de l'Auvergne trace la limite, excepté pour le Carrefour Neufchâtel qui est englobé dans le quartier Des Châtels. Au nord, le parc Monchâtel marque la fin du territoire Des Châtels avec les rues Paul-Kane et Jade.

Comme écrit plus haut, le boulevard de l'Ormière marque une frontière, sauf pour la portion comprise entre les rues Durand et Chauveau. La limite sera la rivière Saint-Charles. Le nord de la rue Durand appartient au quartier de Loretteville.

Des modifications à la limite nord du quartier ont été proposées par résolution par les Conseils de quartier Des Châtels et Val-Bélair afin d'harmoniser ces limites avec le cadre bâti existant. Ces modifications sont toujours en attente de l'approbation du Conseil de Ville à la suite de l'adoption de résolutions par les conseils de quartier à ce sujet.

#### 3. GESTION DÉMOCRATIQUE

Au mois de mai 2015, le conseil a reçu la démission d'un administrateur, plaçant le conseil en situation précaire. Les démarches entreprises par M. Jean-Claude Falardeau ont permis de recruter deux membres qui ont été cooptés pendant l'année permettant au conseil de quartier Des Châtels de poursuivre ses travaux.

#### 4. RAPPORT DES ACTIVITÉS 2015

#### Problématiques de refoulement des infrastructures municipales sur le territoire du Conseil

Des pluies exceptionnelles, le 31 mai 2013, ont causé beaucoup de dégâts. Plusieurs réseaux d'égouts ont été défaillants et des cours d'eau sont sortis de leur lit, causant ainsi des dommages majeurs sur l'ensemble du territoire de la Ville de Québec. Les secteurs Miramont/Couture et Durand/St-Maurice sur le territoire du Conseil ont été durement touchés.

L'administration municipale a réagi à cette situation en investiguant en 2013 et 2014 sur la nature et les causes de cette problématique afin d'établir des solutions durables et conformes au défi que représente l'adaptation aux changements climatiques.

Des interventions mineures ont été réalisées dans le secteur Durand/St-Maurice en 2014 alors que des travaux d'envergure ont été réalisés en 2015 dans le secteur Miramont/Couture.

L'administration municipale nous indique qu'elle traite ce dossier en priorité, ce qui se reflète jusqu'à maintenant dans la prise d'actions.

Le Conseil de quartier devra demeurer vigilant afin de s'assurer que les citoyens du quartier ne subissent pas d'inconvénients liés à la vétusté des infrastructures. En ce qui concerne le secteur Miramont/Couture, le réseau d'aqueduc et d'égouts a été complètement refait.

#### Plan d'action du Conseil

Des membres du Conseil ont tenu une rencontre de travail afin de cibler les priorités 2015 du plan d'action.

En somme, ils ont proposé que les principales actions prioritaires de l'année 2015 soient :

- Faire connaître et promouvoir le rôle du Conseil de quartier
- Connaître les modes de transport de citoyens, veiller au développement du transport en commun, Communauto, vélo, etc.
- Faire l'inventaire de l'offre de loisirs et vérifier si elle répond aux besoins des résidents. Aider à faire connaître l'offre.
- Soutenir les efforts des commerçants du boulevard l'Ormière pour aider au développement de l'offre commercial.

## Participation à une table de concertation sur la révision du Plan directeur du réseau cyclable

À l'initiative du Conseil de quartier de Maizerets, une table de concertation sur la révision du Plan directeur du réseau cyclable regroupant la quasi-totalité des Conseils de quartier a été formée. L'objectif de cette table est d'envoyer un message commun à l'administration municipale sur la nécessité de consulter les Conseils de quartier lors de ce processus de révision.

Nous tenons à saluer l'effort du Conseil de quartier de Maizerets dans ce dossier ainsi que les membres du Conseil de quartier Des Châtels s'y impliquant.

#### Suivi sur le développement Alpha Est

Une consultation publique a eu lieu en décembre 2015. Le règlement d'urbanisme a été modifié afin de permettre un éventuel développement du secteur. Le conseil a entendu et pris acte de la préoccupation des résidents du secteur quant à la densification du développement, la hauteur et le respect du cadre bâti. Le développement du secteur n'est toutefois pas enclenché.

Le contexte économique actuel dans le domaine de l'immobilier laisse présager que ce dernier risque d'être sur la glace pour un certain temps. Le Conseil de quartier Des Châtels demeure toutefois vigilant dans ce dossier.

#### Étude de requalification du boulevard de l'Ormière

Une étude de requalification du boulevard de l'Ormière devait être livrée en janvier 2015. À ce jour, le conseil de quartier n'en a toujours pas pris connaissance. L'étude n'est toujours pas publique au moment de rédiger le présent rapport.

Le Conseil en fait un dossier actif prioritaire et est impatient d'en prendre connaissance.

#### Accompagnement des commerçants du boulevard l'Ormière:

Des commerçants souhaitent mobiliser leurs pairs dans le secteur l'Ormière afin de dynamiser leurs affaires et assurer aux citoyens des services commerciaux adéquats. Le conseil de quartier a

été interpellé pour soutenir les efforts des gens d'affaires, entre autres pour l'organisation de journées thématiques qui auront lieu les 8 et 9 juillet 2016. Les détails seront rendus publics dans quelques semaines.

#### Consultations publiques du 16 juin 2015 et du 15 décembre 2015:

Deux consultations publiques portant sur des projets de modifications du règlement d'urbanisme ont été tenues les 16 juin et 15 décembre 2015. Ces règlements ont été recommandés.

Cependant, lors de ces deux consultations d'autres enjeux ont été soulevés: ceux liés au développement du projet Alpha ont déjà été évoqués et une proposition d'harmonisation du règlement semblait poser problème à des promoteurs qui avaient déjà entrepris des travaux et obtenu des permis. Le conseil de quartier a recommandé que des discussions aient lieu entre la Ville et les promoteurs afin de convenir d'un terrain d'entente. Ce qui, semble-t-il, s'est conclu par une entente. Aussi, lors de cette même consultation, une aberration du territoire a été soulevée et adressée aux autorités afin que le secteur nord-ouest (à l'ouest de Henri-IV) soit regroupé avec le Conseil de quartier de Val-Bélair.

#### Problématiques liées au développement de «faux jumelés»

Un citoyen a déposé une pétition en décembre 2015 au conseil d'arrondissement et au conseil de quartier afin de sensibiliser les autorités à la stratégie des "faux jumelés", utilisée par des promoteurs afin d'optimiser les revenus de projets immobiliers. Ce stratagème a été dénoncé et le conseil de quartier a fortement incité le conseil d'arrondissement à rejeter ces demandes de permis et à entamer une réflexion et des actions pour arrêter ce type de développement sauvage.

#### 5. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2015

L'assemblée générale annuelle s'est tenue le mardi 21 avril 2015, en présence de quelques citoyennes et citoyens. Une présentation sur les environnements favorables aux saines habitudes de vie a été offerte aux citoyens.

Il y a eu dépôt et ratification du rapport annuel 2014.

#### CONCLUSION

Le conseil de quartier des Châtels a eu à se prononcer lors de deux consultations publiques. L'inquiétude des citoyens présents à la rencontre face aux développements à venir a été prise en considération par le conseil et relayée aux principaux intéressés.

Souhaitons que les prochaines séances du conseil attirent plus de gens. Le conseil souhaite continuer à faire connaître cet organisme démocratique aux citoyens.